



INSTITUT DU YOGA TRADITIONNEL

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION

**Ce dossier d'inscription est à retourner dûment complété et avant le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année, avec un certificat médical datant de moins de 3 mois.**

Cadre réservé à la direction de l'Institut du Yoga Traditionnel

Candidature validée le : / /

Le candidat(e) effectuera

Le stage probatoire

Signature :

### PARTIE À REMPLIR PAR LE POSTULANT

Civilité : Mme  Mr

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél :

Tél portable :

Adresse mail :

Impérative, pour les envois détaillés des programmes, des stages, etc.

### Quel cycle de formation choisissez-vous ?

- Cycle A : Formation de professeur de yoga
- Cycle B : Post formation

### COÛT DE LA FORMATION

**Avant le 1<sup>er</sup> septembre, nous vous demandons d'avoir réglé les sommes suivantes :**

- **20€** pour la **cotisation annuelle à l'association** « Institut du Yoga Traditionnel ». Chaque année, cette cotisation est valable du 7 octobre de l'année en cours au 30 septembre de l'année suivante.

Régler à l'ordre de : l'Institut du Yoga Traditionnel. Non remboursable en cas de rétractation.

- **16€ d'assurance fédérale**, vous couvrant pour la responsabilité civile et les dommages corporels, par chèque à libeller à l'ordre de la FNYT (Fédération Nationale de Yoga Traditionnel) avant le 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.  
Cette assurance est obligatoire. Néanmoins, si votre assurance personnelle inclut ces mêmes clauses, il conviendra de fournir un justificatif à l'École de formation stipulant que vous êtes assuré pour l'activité yoga.
- **30% d'arrhes sur le montant total de la formation choisie :**
  - o **513€ pour le cycle A,**
  - o **240€ pour le cycle B.**

Conformément à la loi, à compter de la date d'envoi de votre dossier de candidature, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours. Aussi, toute rétractation intervenant dans ce délai impliquera le remboursement de la totalité des sommes versées à l'exception de la cotisation annuelle à l'association.

- **Cycle A : Formation**

Cochez parmi ces trois solutions de paiement, celle que vous convient :

- En une seule fois : **1710€** (30/10)
- En trois fois : **580€** (30/10, 30/01, 05/04)
- En cinq fois : **353€** (30/10, 30/11, 30/01, 30/03, 05/04)

Paiement par prélèvement, chèques ou espèces.

**Concernant les paiements en trois ou cinq fois, l'intégralité des chèques doit être donnée à l'Institut qui procèdera à l'encaissement échelonné aux dates mentionnées ci-dessus.**

- **Cycle B : Post-formation**

- En une seule fois : **800€** (30/10)

## **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**A. Vous êtes en formation personnelle**

- Vous entrez en 1<sup>ère</sup> année
- Vous entrez en 2<sup>ème</sup> année
- Vous entrez en 3<sup>ème</sup> année
- Vous entrez en 4<sup>ème</sup> année

Vous avez passé avec succès

- UV n° 1 : Yoga Inde
- UV n° 2 : Apport occidental
- UV n° 3 : Cours aux élèves
- UV n° 4 : Pratique personnelle

